Envoyé en préfecture le 16/10/2020
Reçu en préfecture le 16/10/2020
Affiché le
ID : 059-215900903-20201015-20_4_6-DE

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES

Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 15 octobre 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 9 octobre 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, MM. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, MM. Eric DESREUMAUX, Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absentes excusées (ayant donné pouvoir) : Mme Anne-Catherine DERVILLE (à M. le Maire), Mme Danièle DELBECQUE (à Mme Juliette de BAROLET)

Absente : Mme Aurélie DESQUENNE

N° 20-4-6

Affaires juridiques

Acquisition d'un immeuble sis
1712 avenue du Général de Gaulle
cadastré section AW n°154

Rapport de M. le Maire,

Dans le cadre de sa stratégie foncière laquelle vise notamment à répondre aux orientations du PLH et aux obligations de la loi SRU, la commune a fait connaître l'intérêt qu'elle porte à l'acquisition d'un bien à usage d'habitation, sis au 1712 avenue du Général de Gaulle appartenant à l'indivision Dhalluin.

Cadastrée en AW 154, cette parcelle d'une contenance d'environ 98 m² (dont 85 m² habitable sur 3 niveaux et d'environ 40 m² de jardin) répondra au besoin de la ville en logement social et intégrera à terme le patrimoine locatif d'un bailleur.

Le service des Domaines a évalué le 17 août 2020 la valeur vénale du bien au prix de 199 000€.

Après négociation avec les propriétaires, la cession du bien a été acceptée au prix de 189 000 €.

Cela étant exposé, nous invitons le conseil municipal à :

- décider l'acquisition de l'immeuble sis au 1712 avenue du Général de Gaulle moyennant un prix fixé à 189 000 € et à payer les frais d'acquisition ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires
Commission 1 du 6 octobre 2020

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

Présents :	30
Pouvoirs :	2
Votants :	32
Abstentions :	5 (D. Freté, N.Carlin, L.Naessens, A. Hibon, H. Robert)
Exprimés :	27
Pour :	27